À PROPOS DE FÉLIX

CAHIER NO. 2
PRINTEMPS 2024
FONDATION FÉLIX-LECLERC

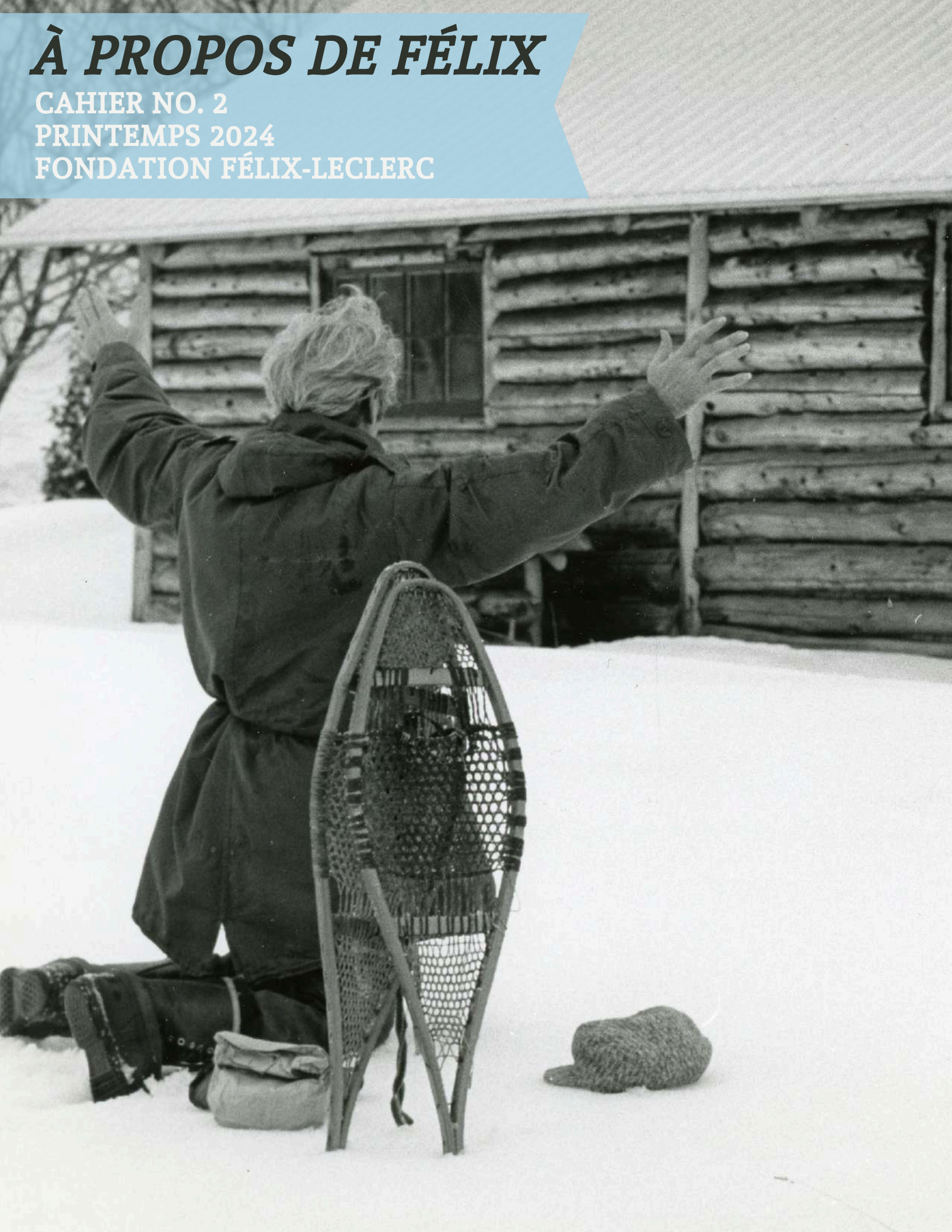

SOMMAIRE

Avec la publication du cahier *À propos de Félix*, la Fondation Félix-Leclerc souhaite présenter plus en détail certains projets réalisés au cours de l'année et qui ont contribué au développement des connaissances sur Félix Leclerc de même que des initiatives porteuses réalisées par des tiers qui permettent de mieux connaître l'homme et son œuvre.

Merci au comité aviseur de la Fondation Félix-Leclerc composé de Luc Bellemare, d'Aurélien Boivin, de Pierre Lahoud et de Jean-Pierre Sévigny ainsi qu'à tous les collaborateurs qui ont pris part aux différents projets au cours de la dernière année.

TABLE DES MATIÈRES

Mission de la Fondation Félix-Leclerc et mandat de son comité aviseur 3

Petite histoire de l'implantation de l'Espace 4
Pierre Lahoud, historien et photographe

Le « Cercle des grands amis de Félix » 5

Le « *Sentier d'un Flâneur » reconnu* 6

50e anniversaire de l'album *L'Alouette en colère* 7

L'Alouette en colère : écoute encore… 8
Luc Bellemare, musicologue

Pieds nus dans l'école. Aperçu de l'usage pédagogique des œuvres de Félix Leclerc 17
Jean-Pierre Sévigny, chercheur et historien de musique et culture populaire

Textes et conception graphique :
Marie-Ève Lajoie, directrice
(à moins d'avis contraire)

À propos de Félix
Cahier No. 2, Printemps 2024
Fondation Félix-Leclerc

Page couverture : Félix Leclerc et son camp en bois rond, photographe inconnu, collection Fondation Félix-Leclerc.

4e de couverture : « Un grand-père au regard bleu qui monte la garde », Sébaztien Girard.

ISBN : 978-2-9814850-9-0
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024.

MISSION DE LA FONDATION
MANDAT DE SON COMITÉ AVISEUR

La Fondation Félix-Leclerc a pour mission d'actualiser et de transmettre la mémoire et les valeurs de Félix Leclerc (1914-1988) par la diffusion de son œuvre et par le développement de nouveaux parcours d'accès à la nature et à la culture, notamment au cœur de l'Île d'Orléans.

La connaissance, la reconnaissance, l'appropriation et la transmission de ce patrimoine (chanson, poésie, théâtre et valeurs écologiques) sont au cœur de la mission patrimoniale, des objectifs et des initiatives que poursuit la Fondation de concert avec différents partenaires privés et publics depuis 1983.

Le comité aviseur, en appui aux expertises déjà présentes au sein du conseil d'administration en histoire, muséographie, culture et patrimoine, apporte un éclairage spécialisé d'experts de l'œuvre et du parcours de Félix Leclerc. Il contribue au développement des connaissances ainsi qu'à la réalisation de projets culturels, historiques et patrimoniaux. Font partie du comité aviseur :

Luc Bellemare (Ph. D.) est co-directeur de l'ouvrage *Félix Leclerc. Héritage et perspectives* (2019) et spécialisé en histoire de la musique du Québec. Auteur d'articles savants et chroniqueur, il rédige depuis 2005 des notes de programme pour le Festival international du Domaine Forget. Son mémoire de maîtrise *Le style dans les chansons enregistrées de Félix Leclerc : une analyse des relations texte-guitare* (Université Laval, 2007) demeure une référence.

Aurélien Boivin est professeur émérite de littérature à l'Université Laval et essayiste québécois. Pionnier en matière de recherche sur la culture québécoise, il est un des rares chercheurs sur la littérature québécoise réputé sur la scène internationale. Sa connaissance exceptionnelle du corpus littéraire québécois, plus particulièrement du conte littéraire ainsi que des œuvres de Louis Hémon, de Philippe Aubert de Gaspé et de Félix Leclerc, a souvent été sollicitée par les instances gouvernementales ou le milieu culturel.

Pierre Lahoud est historien et photographe ainsi qu'un ardent défenseur du patrimoine et des paysages. Il a publié près de 35 ouvrages et a également consenti le don de ses archives photographiques à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Sa contribution remarquable dans le domaine de l'histoire du Québec s'enracine à l'Île d'Orléans depuis plus de 40 ans.

Jean-Pierre Sévigny est chercheur et historien de musique et culture populaire. Il est actif dans le milieu de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel. Il a fondé en 2005 la maison de disques Gala, spécialisée dans la production patrimoniale.

PETITE HISTOIRE DE L'IMPLANTATION DE L'ESPACE

Pierre Lahoud, historien et photographe

Plusieurs sites ont été envisagés pour implanter le projet d'Espace Félix-Leclerc. Initié dès 2000 par Nathalie Leclerc et son conjoint de l'époque, Christian Bilodeau, plusieurs lieux sont alors identifiés. Tout d'abord, la nouvelle église de Saint-Pierre (selon les plans de Jacques Plante) est envisagée, mais le projet est refusé par la population qui souhaite conserver son lieu de culte; sous les pylônes d'Hydro-Québec à Saint-Pierre, tout près des battures; puis Saint-François est considéré, de même que certains sites sur la Côte-de-Beaupré. Une entente est presque signée avec Bernard Monna pour installer l'Espace Félix-Leclerc dans la grange traditionnelle (qui accueille aujourd'hui l'économusée de Cassis Monna & Filles). Pour une raison que l'on ignore, le projet est annulé. Place Royale est sérieusement considéré, la maison Chevalier étant identifiée comme l'endroit souhaité pour l'implantation d'un lieu de mémoire dédié au poète, complété d'une boîte à chanson et pour y partager l'œuvre d'auteurs-compositeurs-interprètes francophones.

Finalement c'est le projet actuel qui est retenu grâce entre autres à l'intervention et l'implication du maire de Saint-Pierre de l'époque, monsieur Gilles Morin. C'est à lui que l'on doit l'installation de l'Espace sur cette terre stratégiquement située à l'entrée de l'Île et qui possède, tout comme celle de Félix, un « chemin de l'habitant » descendant vers le fleuve.

Crédit : Pierre Lahoud.

LE « CERCLE DES GRANDS AMIS DE FÉLIX »

Avec la création du « Cercle des grands amis de Félix » le 19 décembre 2019, la Fondation Félix-Leclerc souhaite reconnaître l'apport majeur d'individus qui partagent la mission de la Fondation et qui contribuent à perpétuer la mémoire et l'œuvre de Félix Leclerc.

À ce jour, cette reconnaissance a été attribuée à :

- **Michel Bell**, ancien président du conseil d'administration de la Fondation;
- **Aurélien Boivin**, professeur et chercheur émérite pour sa contribution au développement des connaissances à propos de Félix Leclerc;
- **Stéphan Côté**, qui partage depuis 10 ans l'œuvre et la vie du poète avec brio, grâce entre autres au spectacle *Il était une fois… Félix*;
- **François Dompierre**, en reconnaissance de généreuses contributions à la programmation de l'Espace et l'étroite relation qui le lie au parcours de Félix Leclerc, dont il transmet l'histoire avec passion;
- **Armand Ferland**, ancien administrateur de la Fondation;
- **Monique Giroux**, ancienne administratrice de la Fondation et ambassadrice de la chanson francophone, ayant piloté plusieurs projets mettant en valeur l'héritage de Félix;
- **Andrée Marchand**, ancienne administratrice de la Fondation;
- **Gilles Morin**, facilitateur dans le dossier de construction de l'Espace;
- **Pierre Karl Péladeau**, grand mécène, qui offre son appui à la Fondation depuis près de 20 ans.

Le statut de « Fondatrice et directrice honoraire » de l'Espace patrimonial Félix-Leclerc a également été octroyé à **Nathalie Leclerc** en 2019.

LE SENTIER D'UN FLÂNEUR RECONNU

En 2023, la Commission de toponymie du Québec sélectionne le *Sentier d'un Flâneur* – dont le nom s'inspire de l'ouvrage *Le calepin d'un flâneur* (1961) de Félix Leclerc – parmi les 12 coups de cœur de noms de lieux qu'elle a officialisés au cours de l'année précédente. Ceux-ci sont choisis principalement en fonction de leur originalité et de leur mise en valeur du patrimoine culturel.

Le *Sentier d'un Flâneur* – dont la réalisation a été permise grâce à une décision favorable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec en 2002 et 2015 – a été développé par la Fondation Félix-Leclerc sur la portion nord de la terre de près de 50 hectares dont elle est propriétaire. L'Association forestière des deux rives aura contribué au fil des années aux efforts de développement et de mise en valeur du site.

Le *Sentier* offre un accès en nature de près de 3 km (aller-retour), parcourant plusieurs boucles thématiques permettant d'apprécier les milieux naturels d'exception de l'Île d'Orléans (milieux humides, arboretum, sentier de la Pruche, sentier du Cèdre, sentier du Chêne et sentier du Hêtre). Un petit groupe de bénévoles œuvre sans relâche à son entretien, permettant ainsi d'en maintenir l'accès gratuit et ce, au bénéfice de tous les citoyens et visiteurs.

Ancrage symbolique

Le *Sentier* est au cœur de l'ancrage de la Fondation Félix-Leclerc sur l'Île d'Orléans et sa symbolique est fortement reliée aux valeurs chères à Félix. Il reflète avec éloquence l'affection du poète pour l'Île, ses paysages et sa vocation agricole; le caractère authentique de l'homme et son amour de la terre; son implication dans la protection du territoire et des ressources naturelles québécoises et le bonheur retrouvé d'être en famille, en campagne. Le *Sentier* fait également écho aux « chemins de l'habitant » présents sur plusieurs terres agricoles – dont celle de Félix – descendant vers le fleuve.

La présence de Félix est marquée par l'imposante sculpture à l'entrée du Sentier, réalisée par Daniel Saint-Martin et inaugurée en 2014 dans la foulée des événements commémorant le 100e anniversaire de naissance du poète.

Son titre, *Un grand-père au regard bleu qui monte la garde*, fait référence à la mythique chanson *Le tour de l'Île*, sa présence bienveillante protégeant en quelque sorte son île d'adoption.

Crédit : Sébaztien Girard.

50e ANNIVERSAIRE DE L'ALOUETTE EN COLÈRE

À l'occasion des 50 ans de *L'Alouette en colère*, une édition anniversaire du célèbre album est lancée le 9 juin 2023. La nouvelle édition regroupe les chansons originales en plus de démos inédites. Le projet, coordonné par Jean-Pierre Sévigny, membre du comité aviseur de la Fondation Félix-Leclerc, est réalisé par Universal.

Le 21 octobre 2023, une conférence animée par Gisèle Gallichan, journaliste, résidente de l'Île d'Orléans et amie du poète disparu, permet de réunir Jean-Pierre Sévigny et Alexandre Belliard, auteur-compositeur-interprète, pour un échange fort intéressant, conclu d'une prestation musicale.

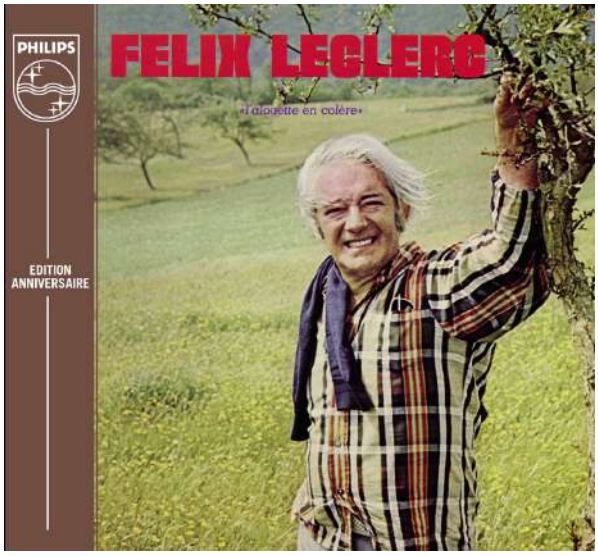

Mise en contexte

Les années 1970 et la crise d'Octobre représentent un moment marquant dans l'histoire du Québec. Il en va de même dans l'histoire de Félix Leclerc. Interpellé par l'armée à l'entrée de l'Île, il écrit le soir même *L'Alouette en colère*. Il en dira plus tard :

« J'étais alors à Saint-Grégoire [de Montmorency]. J'ai dit : "Verrat! Qu'est-ce qui se passe? " Les Anglais arrêtaient les gens qui montaient la Côte de l'Île. Ce fut un coup de fouet au visage. La honte! J'ai marché sur la grève et j'ai composé *L'Alouette en colère*. » (*Québec français*, no. 33, mars 1979 : 38.)

Dans son *Calepin d'un flâneur* (1988) il écrira : « Au plus fort de la panique, je fais la plus grande découverte de mon existence : je découvre que j'ai un pays à moi sous les pieds et qu'on est en train de lui faire mal, et c'est à moi qu'on fait mal ».

L'ALOUETTE EN COLÈRE : ÉCOUTE ENCORE…

Luc Bellemare, musicologue

1970. Le temps est à la colère contre-culturelle et au retour à la terre. Félix Leclerc, lui, était parti s'établir en Suisse depuis quelques années. Insatisfait, il revient chez lui, au Québec, s'installer pour de bon sur une terre de l'Île d'Orléans. Jamais il ne prendra un virage musical rock comme le Jean-Pierre Ferland (1934-2024) de l'époque *Jaune*, mais sa chanson *L'Alouette en colère* a néanmoins l'effet d'un choc profond, au même titre que l'*Osstidcho* avec Robert Charlebois ou que la pièce de théâtre *Les Belles-sœurs* de Michel Tremblay.

On a souvent entendu des personnalités publiques et des historiens de la chanson québécoise affirmer que *L'Alouette en colère* incarne le virage politique indépendantiste de Félix Leclerc. Claude Morin, l'ancien ministre du Parti Québécois sous René Lévesque, tient des propos en ce sens dans le récent livre *Félix Leclerc et nous* (Éditions de l'Homme, 2022 : 120-121).

Dans *Pouvoir chanter*, son grand essai sur la chanson politique québécoise, Bruno Roy analyse : « Félix a changé parce que sa conscience a une nouvelle prise sur la réalité sociale. Bien avant, certes, elle existait et la présence du thème des rapports de force, dans ses premières chansons, en témoigne. Depuis Octobre 1970, il y a plus, il y a un choix qu'appuie une conscience directement politique de tous les instants et sur tous les plans : économique, social, politique, culturel. La honte des événements d'Octobre, Félix la partage avec les jeunes. Ses chansons directement politiques – il a soixante ans et plus au moment de leur écriture – fondent une nouvelle espérance et nous rappellent à une constante vigilance. Le Québec n'a pas de fusils, déclare-t-il, il a la chanson. » (VLB, 1991 : 239)

Dans *Le Guide de la chanson québécoise*, Robert Giroux commente à son tour : « La crise d'Octobre 1970 inspire une radicalisation de l'engagement de Félix Leclerc. Lui qui chantait le Québec sans vraiment le nommer, lui qui parlait de liberté, de pays et de terre sans porter de drapeau, voilà qu'une gigantesque gifle l'amène à prendre clairement position pour ses compatriotes. Dans *L'Alouette en colère*, il exprime la rage de l'humilié, la honte de ne pas encore régner chez soi. » (Triptyque, 1996 : 116)

Dans un article à propos des variations sur disque du chant folklorique *Alouette, gentille alouette*, le musicologue Serge Lacasse pousse l'interprétation un cran plus loin : « Félix opte pour l'intégration d'éléments significatifs de la chanson *L'Alouette en colère* pour créer l'image dont il a besoin. Mais plutôt que de limiter l'allusion à un simple retour sur la chanson [*Alouette, gentille alouette*], la chanson devient elle-même image et accède véritablement au rang de symbole. Plus encore, il peaufine cet emprunt : dans la version préliminaire, le "gros voisin d'en face" accourt vers le "fils enragé" "pour lui casser les reins / et le cou, et les pattes / et la tête, alouette…"; alors que dans la version que l'on connaît, on vient pour "[…] lui casser les reins / et le dos et la tête / et le bec et les ailes / Alouette, Ah !" On commence par lui briser la structure, pour ensuite viser sa pensée, sa parole, et, finalement, sa liberté. » (Fides, 2009 : 77-78)

Afin de souligner les 50 ans de *L'Alouette en colère*, je voudrais essayer à mon tour de montrer ici de quelle façon le nouveau Félix Leclerc plus ouvertement politisé a puisé dans son œuvre déjà riche plusieurs des images fortes de sa grande chanson politique.

De son vivant, Félix Leclerc s'est exprimé sur la genèse de cette œuvre iconique. Le manuscrit de celle-ci est d'ailleurs reproduit dans la biographie que lui consacre Jean-Paul Sermonte, *Félix Leclerc, roi, poète et chanteur* (1989 : 34)

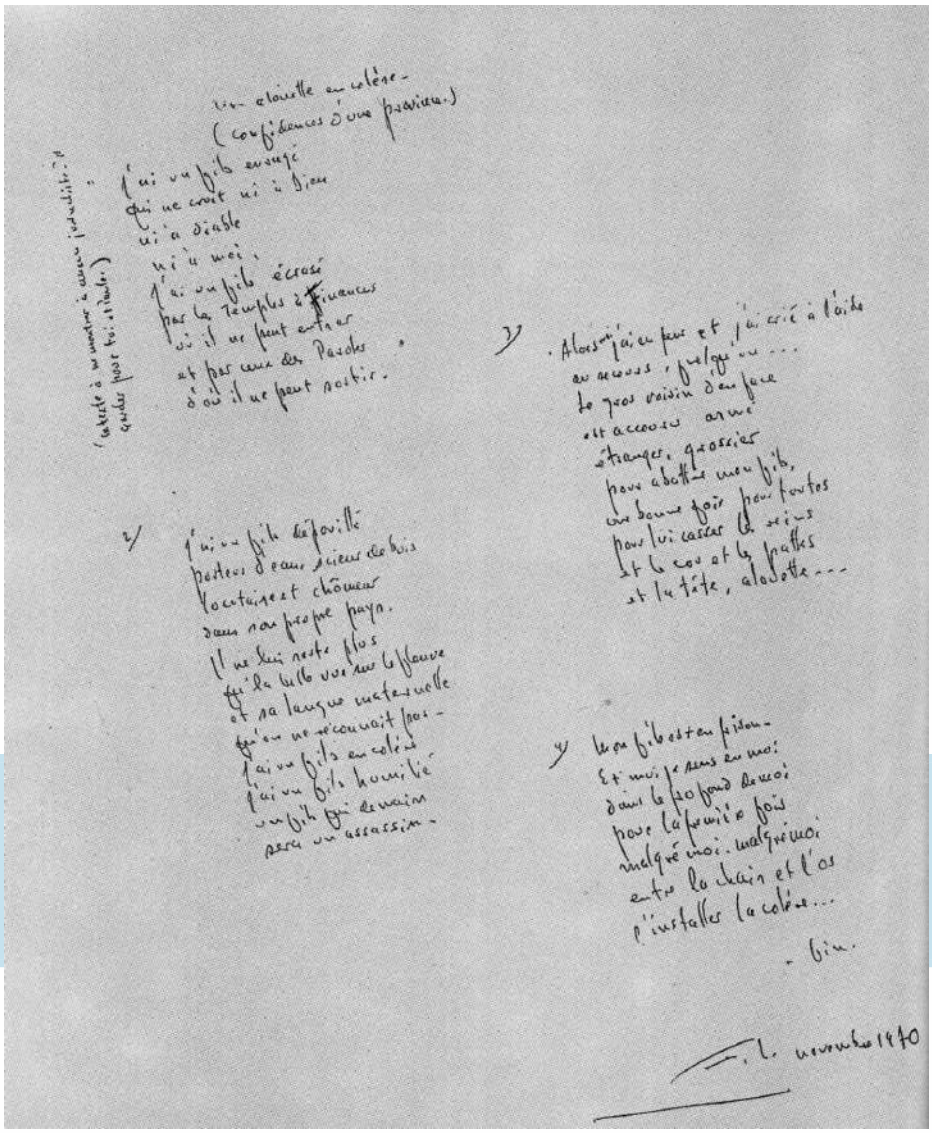

Bien que ce manuscrit soit daté de novembre 1970, juste après la crise d'Octobre, l'enregistrement sur disque n'est pas lancé avant 1972.

J'ai un fils enragé…

Ce n'est pas par hasard que Félix Leclerc s'est longtemps exprimé à la troisième personne. C'est le cas dès ses premières chansons autobiographiques, *Le Québecquois* (1943) et *Contumace* (1944). Cette dernière, en particulier, met en scène deux personnages, un « habitant d'Île d'Orléans » philosophe et un « Ti-Jean Latour » musicien, tous deux enfermés à double tour en prison parce qu'ils osent créer sans diplôme ni permis. Ces deux personnages, il faut bien le comprendre, sont deux visages de Félix Leclerc lui-même.

En 1970, le geste inaugural fort de *L'Alouette en colère* est justement d'assumer pleinement ce « *je* », dans un acte de parole et de possession sans concession.

Saviez-vous que la revue contre-culturelle *Mainmise* a consacré un numéro entier à Félix Leclerc ? Dans une longue entrevue, le chansonnier y explique sa politisation avec des mots simples : « On disait pas le mot "guerre". On disait "La danse la moins jolie". On faisait des chansons pis c'était pas dans la réalité. C'est juste depuis quelques années que je suis sorti un peu de ces sentiers-là pour venir dans le bas et me dire : "Maudit ! On peut dire quelque chose avec une chanson…" » (*Mainmise*, no. 60, juillet 1976 : 8).

Remarquons comme il est révélateur que Leclerc parle encore ici de lui-même au passé en utilisant le pronom « *on* », à la troisième personne ! À la transition, il change de pronom et affirme avec réserve, mais à la première personne : « *je* suis sorti un peu de ces sentiers-là » ! Fidèle à lui-même, il n'hésite pas non plus à dire les choses avec un ton populaire, au sens noble.

Le « *je* » d'introduction à *L'Alouette en colère* sert à nommer *son* fils, qui est enragé. Une fois cet exorde rhétorique posé, il faut ensuite comprendre les raisons de la colère. Et pour ce faire, il est à propos de faire quelques rappels au sujet du contexte sociopolitique de l'époque.

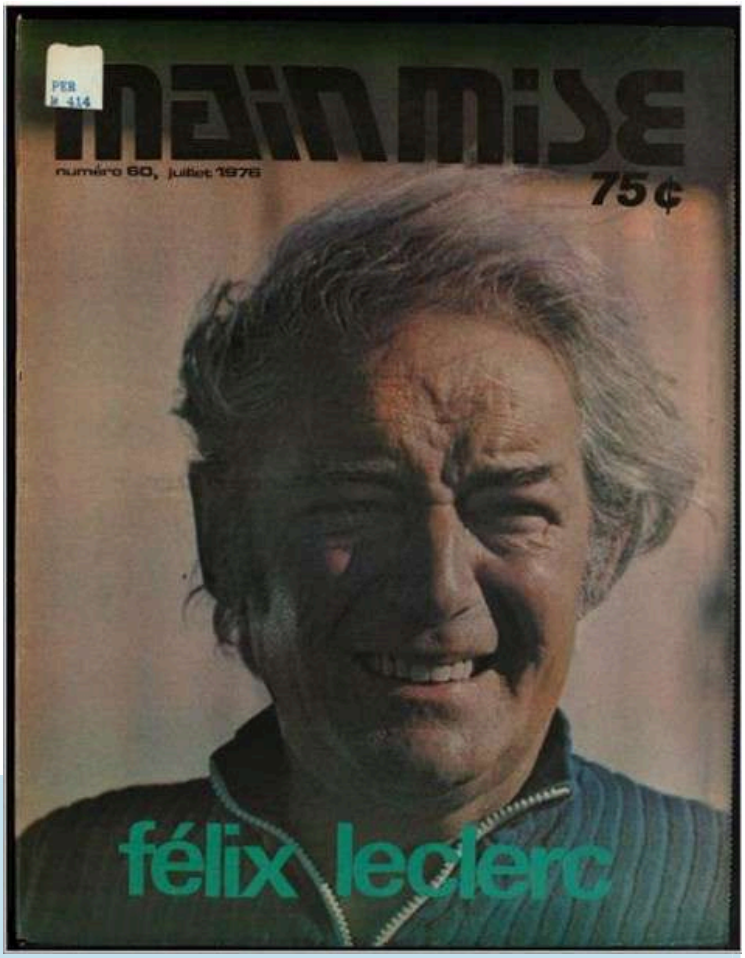

Mainmise, no. 60, juillet 1976, page-titre du numéro consacré à Félix Leclerc. Archives numériques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Qui ne croit ni à Dieu, ni à diable, ni à moi…

Nous sommes bien sûr juste après Mai 68 en France. Nous sommes aussi au temps du Mouvement américain des droits civiques, avec les discours historiques de Martin Luther King (1963-1968). En Afrique noire et dans le Magreb, nous sommes témoins des indépendances et de la décolonisation. C'est dans ce contexte que l'écrivain québécois Pierre Vallières écrit l'essai *Nègres blancs d'Amérique* (1968), influencé entre autres par les idées politiques d'Albert Memmi et de Frantz Fanon.

Nous arrivons au Québec à la fin de la Révolution tranquille. Avec le Rapport Parent (1963-1966) et la création du Ministère de l'Éducation du Québec (1964), l'accès à l'enseignement supérieur s'est généralisé. C'est la création des cégeps et du réseau de l'Université du Québec. L'ancien cours classique, jugé élitiste et désuet dans l'économie moderne, est abandonné.

Nous nous situons aussi juste après le Concile Vatican II (1962-1965), par lequel l'Église catholique romaine abandonne la messe en latin. Avec la laïcisation de l'instruction, c'est le Québec entier qui tourne le dos à l'église catholique. Les jeunes, qui vivent tous ces bouleversements rapides, veulent faire advenir un nouveau monde, en rupture avec l'ancien.

Au Canada, nous sommes après la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1970). Après le remplacement de l'*Union Jack* et du *Red Ensign* par le drapeau canadien moderne (1965). Après l'élection de Pierre Elliott Trudeau comme Premier ministre du Canada (1968) et celle de Robert Bourassa comme Premier ministre du Québec (1970). Au temps aussi de la création du Parti québécois (1968), qui porte le projet d'indépendance du Québec avec René Lévesque.

Surtout, nous sommes au sortir de la crise d'Octobre 1970, qui par l'application arbitraire de la *Loi sur les mesures de guerre* et l'arrestation sans mandat de près de 500 individus, a vertement choqué Félix Leclerc. Il subira lui-même une interpellation des forces de l'ordre à l'entrée de l'Île d'Orléans, un événement qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler les personnages de sa chanson *Contumace* (1944).

Dans la même livraison de la revue *Mainmise*, Félix Leclerc revient sur la crise d'Octobre 1970, suivie de sa propre politisation : « Moi, le déclic, ç'a été Monsieur [Pierre] Laporte. Les affaires d'automne. Avant, j'osais pas trop parler. Après ç'a été *Les Cent mille façons de tuer un homme*, *L'Encan*. Là, c'est l'Histoire de Jean-Baptiste [dans la chanson *Un soir de février* et la pièce de théâtre *Qui est le père ?*]. Les gens sont mûrs. Moi, y'a dix ans, le plus grand fiasco que j'ai fait, ç'a été *Les Temples* que j'ai écrit en 65. C'était pas le moment, c'était pas le temps. » (*Mainmise*, no. 60, juillet 1976 : 8)

J'ai un fils écrasé…
Par les temples à finances où il ne peut entrer,
Et par ceux des paroles d'où il ne peut sortir…

On retrouve mot à mot dans *L'Alouette en colère* le fil conducteur de la pièce de théâtre politique *Les Temples* de Félix Leclerc, qui avait été créée en janvier 1966 au Théâtre de la Comédie-Canadienne de Gratien Gélinas, sur le site de l'actuel Théâtre du Nouveau Monde (TNM).

Le sens des *temples à finances* se comprend aisément. Déclassés économiquement en majorité, les Québécois n'ont pas accès au crédit bancaire, qui leur permettrait de devenir propriétaires et de s'émanciper. Quant au *temple des paroles*, Félix Leclerc précise dans une entrevue qu'il est le symbole pour évoquer un avocat (*La Presse*, 18 décembre 1965 : 7). Autrement dit, les procès-baillons et autres arguties juridiques limitent gravement la liberté de parole citoyenne.

Au grand dam de Félix Leclerc, sa pièce de théâtre *Les Temples* a été un échec, surtout aux yeux des critiques littéraires officiels. Comme l'analysait le spécialiste de l'histoire du théâtre québécois Hervé Guay dans notre ouvrage collectif *Félix Leclerc : Héritage et perspectives* (Septentrion, 2019), Leclerc recourait au cœur de cette œuvre à des allégories dignes d'un langage théâtral révolu, surtout dans le contexte éclaté de la Révolution tranquille.

Page-titre du programme original de la pièce de théâtre *Les Temples* de Félix Leclerc, donnée en première à la Comédie-Canadienne en janvier 1966. Il est amusant de mentionner que Louise Forestier faisait partie de la distribution de cette pièce, avant de prendre part à L'*Osstidcho* ! Archives privées de Luc Bellemare.

Synopsis de la pièce de théâtre *Les Temples* de Félix Leclerc, extrait du programme original. Archives privées de Luc Bellemare.

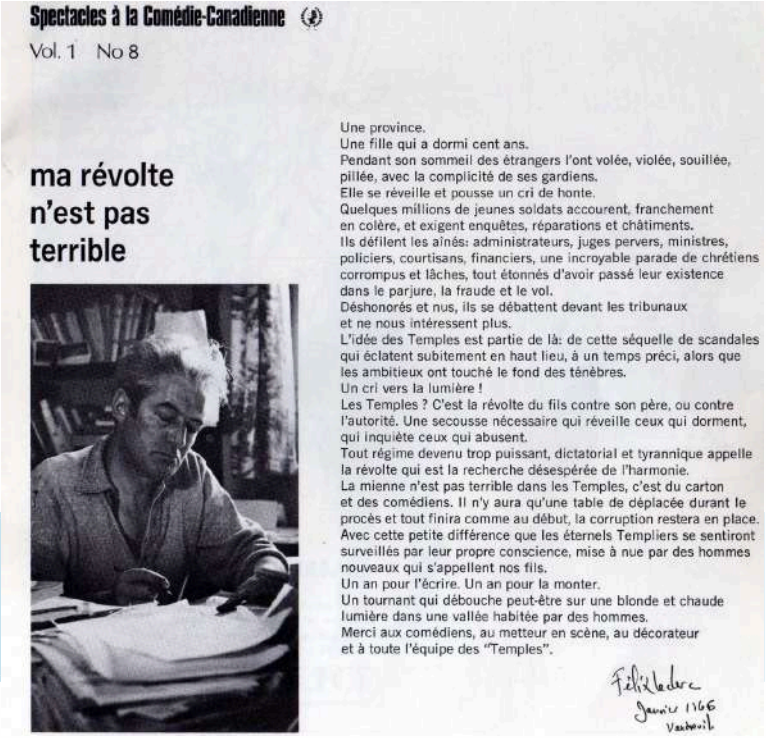
Spectacles à la Comédie-Canadienne
Vol. 1 No 8

ma révolte n'est pas terrible

Une province.
Une fille qui a dormi cent ans.
Pendant son sommeil des étrangers l'ont volée, violée, souillée, pillée, avec la complicité de ses gardiens.
Elle se réveille et pousse un cri de honte.
Quelques millions de jeunes soldats accourent, franchement en colère, et exigent enquêtes, réparations et châtiments.
Ils défilent les aînés: administrateurs, juges pervers, ministres, policiers, courtisans, financiers, une incroyable parade de chrétiens corrompus et lâches, tout étonnés d'avoir passé leur existence dans le parjure, la fraude et le vol.
Déshonorés et nus, ils se débattent devant les tribunaux et ne nous intéressent plus.
L'idée des Temples est partie de là: de cette séquelle de scandales qui éclatent subitement en haut lieu, à un temps préci, alors que les ambitieux ont touché le fond des ténèbres.
Un cri vers la lumière !
Les Temples ? C'est la révolte du fils contre son père, ou contre l'autorité. Une secousse nécessaire qui réveille ceux qui dorment, qui inquiète ceux qui abusent.
Tout régime devenu trop puissant, dictatorial et tyrannique appelle la révolte qui est la recherche désespérée de l'harmonie.
La mienne n'est pas terrible dans les Temples, c'est du carton et des comédiens. Il n'y aura qu'une table de déplacée durant le procès et tout finira comme au début, la corruption restera en place.
Avec cette petite différence que les éternels Templiers se sentiront surveillés par leur propre conscience, mise à nue par des hommes nouveaux qui s'appellent nos fils.
Un an pour l'écrire. Un an pour la monter.
Un tournant qui débouche peut-être sur une blonde et chaude lumière dans une vallée habitée par des hommes.
Merci aux comédiens, au metteur en scène, au décorateur et à toute l'équipe des "Temples".

Félix Leclerc
Janvier 1966
Vaudreuil

J'ai un fils dépouillé comme le fût son père,
Porteur d'eau, scieur de bois, locataire et chômeur,
Dans son propre pays…

On comprend bien la prise de conscience sociopolitique. Les Québécois, incarnés par la figure de Jean-Baptiste, sont révoltés par l'exploitation économique qu'ils subissent. Depuis que la coupe du bois est devenue une source de travail pour les bûcherons et les draveurs canadien-français au XIXe siècle, le système délétère se perpétue. Pour Félix Leclerc, il est devenu impératif de dénoncer ce rapt des ressources naturelles de notre pays, au seul bénéfice du « voisin »…

Cet euphémisme du « *voisin* » a d'ailleurs une longue portée dans toute l'œuvre de Leclerc. Rappelons-nous par exemple la préface de *L'Auberge des morts subites* (1964 : 10) : « Moi, en plein Québec, je veux perdre l'habitude de m'excuser d'être Canadien-français et de demander pardon à mon *voisin* d'être catholique. Ce sont là deux vêtements chauds, bien à moi, que je salis, que je corrige, que je critique, que je couds, que je découds, mais auxquels je tiens, parce qu'ils sont faits sur mesure pour moi dans ce pays rigoureux. »

C'est le même « *voisin* » qui est tourné en dérision dans *My Neighbour is Rich* (1972), la seule chanson originale de tout le corpus de Félix Leclerc qui soit entièrement… en anglais ! Cette chanson moins connue, qui fait aussi partie du disque *L'Alouette en colère*, prend la forme d'une caricature des ambitions démesurées du géant voisin anglo-américain qui vient s'approprier nos ressources naturelles, même jusqu'à la lune, et qui est bien trop gros et grand pour entendre notre complainte. Le chansonnier s'en moque effrontément, un peu à la manière du *Gargantua* de Rabelais.

Dépouillés de leurs ressources, limités dans le travail à des positions subalternes, pauvres et exploités, le narrateur et son fils forment désormais une nation en colère. Le même fils révolté que dans *Les Temples*…

Il ne lui reste plus qu'la belle vue sur le fleuve,
Et sa langue maternelle qu'on ne reconnaît pas…

Avec la « *belle vue* » comme l'une des seules possessions restantes, c'est ici le même thème que dans la chanson *Les Rogations*, un bijou méconnu et daté par diverses sources d'aussi tôt que 1961 (Bellemare 2007 : 170), mais gardée dans ses tiroirs par Félix Leclerc jusqu'à son ultime disque, *Mon Fils* (1978).

Dans cette chanson, Félix Leclerc recycle une mélodie grégorienne d'Action de grâce, mais il la détourne de son sens original avec des paroles nouvelles. Ces paroles dénoncent, dans une langue jouale et étonnamment politisée dès l'aube de la Révolution tranquille, l'exploitation du Québécois. La litanie grégorienne revue et corrigée, reprise en chœur après chaque plainte, affirme successivement « Oui, mais on a une belle vue » et « On est né pour un p'tit pain ».

Ce passage précis de *L'Alouette en colère* donne l'occasion de glisser quelques notes au sujet de la musique. L'ensemble de la chanson est dominé par l'omniprésence d'un rythme de basse et accord alterné à la guitare, sur une forme qui agit comme une vague réminiscence d'une complainte de blues afro-américain.

Or, ce segment sur *la belle vue* et la *langue maternelle* rompt pour une première fois dans la chanson avec la prédominance de la mesure à *quatre temps*. En effet, Félix Leclerc choisit délibérément d'exprimer ces mots de désolation dans une mesure à *trois temps*, moulée sur l'alexandrin classique français à 12 pieds, comme au temps de Molière et de Jean de La Fontaine :

> Il ne lui reste plus / qu'la belle vue sur le fleuve
> Et sa langue maternelle / qu'on ne reconnaît pas

Le symbole est intéressant, car le hiatus musical de quatre à trois temps fait écho à la dislocation du système d'exploitation dénoncé dans les paroles. La situation qui perdurait depuis longtemps est rompue par la prise de conscience politique, même jusque dans les paroles et dans la musique de Félix Leclerc.

On peut interpréter cette *langue maternelle* qu'on ne reconnaît pas au moins de deux façons :

Soit comme la langue française qui est bafouée dans le cadre constitutionnel canadien, menacée de disparaître par les effets toxiques de la politique fédérale.

Soit comme une allusion au grand débat sur le joual, qui perdure depuis l'essai coup de poing *Les Insolences du frère Untel* (1960) de Jean-Paul Desbiens, jusqu'à *Les Belles-sœurs* (1968) de Michel Tremblay, en passant par le roman *Le Cassé* (1964) de Jacques Renaud.

J'ai un fils révolté, un fils humilié / J'ai un fils qui demain, sera un assassin…

Ce petit passage de *L'Alouette en colère* est sans doute celui que l'on peut le plus facilement interpréter comme une allusion au Front de libération du Québec (FLQ), à la source de la crise d'Octobre 1970 et de la mort de Pierre Laporte.

Alors moi, j'ai eu peur, et j'ai crié à l'aide, au secours quelqu'un…

Mais voilà ! Félix Leclerc ne fait pas l'éloge du fils assassin. Bien au contraire ! Il a peur en anticipant ce théâtre allégorique revanchard. Il craint à juste titre pour la vie du fils, mise en danger par la tournure violente des événements. La description va justement se poursuivre avec les faits et gestes du *voisin*, qui se concluent par la révélation de l'alouette comme fils meurtri. Le narrateur de la chanson est donc le père d'une alouette en colère ! De là, il faut comprendre que la chanson emprunte une partie de son essence à la fable, comme chez Jean de La Fontaine.

Le gros voisin d'en face est accouru armé, grossier, étranger
Pour abattre mon fils, une bonne fois pour toutes
Et lui casser les reins, et le dos, et la tête
Et le bec, et les ailes, alouette, ah…

Comme dans le cas précédent de la chanson *Les Rogations*, Félix Leclerc cite la chanson folklorique archiconnue *Alouette, gentille alouette*, mais en renversant et en politisant son sens. D'une petite chanson énumérative amusante, l'air devient l'incarnation du Québécois, ou de Jean-Baptiste, qui subit à répétition les humiliations, l'exploitation, la misère, le mépris, la violence et tutti quanti. Soulignons aussi que le « *gros* » voisin cultive la même métaphore que dans la chanson *My Neighbour is Rich*.

Mon fils est en prison, et moi je sens en moi / Dans le tréfonds de moi, pour la première fois / Malgré moi, malgré moi, entre la chair et l'os, s'installer la colère.

Le voisin armé, c'est aussi bien sûr la *Loi sur les mesures de guerre*, décrétée par le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, une loi qui entraîne l'arrestation sans mandat de quelque 500 individus au Québec pendant la crise d'Octobre 1970.

La *chair et l'os* me rappelle par ailleurs la légende canadienne-française du *Chien d'or*, racontée sous forme de roman par William Kirby — et daté de 1884 pour la traduction française de Pamphile Le May. Cette légende, cela ne s'invente pas, met en scène… une chicane de voisins ! Qui plus est, Félix Leclerc fait allusion à cette même légende dans les paroles de sa chanson politique *Un soir de février* :

> Le chien ronge son os / mordu, mordra le temps venu…

La transformation de la peur en colère est donc subie, elle s'impose. Elle n'est pas voulue ou choisie. Tant chez le fils que chez le père, cette passion triste devient un fait devant l'accumulation des injustices, des exactions et des humiliations répétées.

Dans la biographie de Jean-Paul Sermonte, Félix Leclerc est cité : « J'ai marché pendant trop longtemps dans les sentiers fleuris et embaumés. Il est plus que temps que j'emprunte des chemins plus fréquentés, les chemins trop souvent piégés sur lesquels marchent six millions de mes frères » (1989 : 33)

Jacques Bertin et Jean Dufour, deux autres biographes de Leclerc, ont déjà avancé que le virage politique indépendantiste s'explique par le contact avec le contrebassiste qui accompagne le chansonnier sur l'enregistrement : « La tournée 69-70 est décisive pour son évolution. Il a engagé un bassiste. Un jeune, un chevelu, un anarchiste, un bavard : Léon Francioli, jeune jazzman suisse qui joue bien et parle de même. Il entreprend de parfaire l'éducation politique du vieux. Félix écoute avec tendresse, troublé, les développements de Léon sur la lutte des classes, la propriété… D'après Jean Dufour, le fils de *L'Alouette en colère* pourrait bien être Léon. » (Bertin, 1987 : 256-257)

Notons dans toute la chanson que cette partie de contrebasse et la basse de la guitare d'accompagnement procèdent d'un même rythme, dans une répétition de mouvements ascendants et descendants, comme un symbole d'autant de hauts et de bas dans la vie d'un homme, de son fils et de leur peuple…

En guise d'épilogue, la seule autre occurrence de l'*Alouette* dans le corpus entier des chansons de Félix Leclerc remonterait à *Notre sentier* (1934), la toute première de ses chansons :

> Les alouettes ne volent plus / ne dansent plus les écureuils

Les ailes brisées de l'alouette sont donc elles aussi, dans l'œuvre même de Leclerc, une relecture politique d'un autre symbole emblématique, à la genèse même du chansonnier.

Au dos de l'album *L'Alouette en colère*, se trouve une photo de Félix Leclerc, nous tournant le dos, pour s'engager sur son sentier, un pigeon sur l'épaule et un chien qui aboie par-devant. Cette image magnifique anticipe sur le *Chant d'un patriote* (1975), sur le disque *Le Tour de l'Île*…

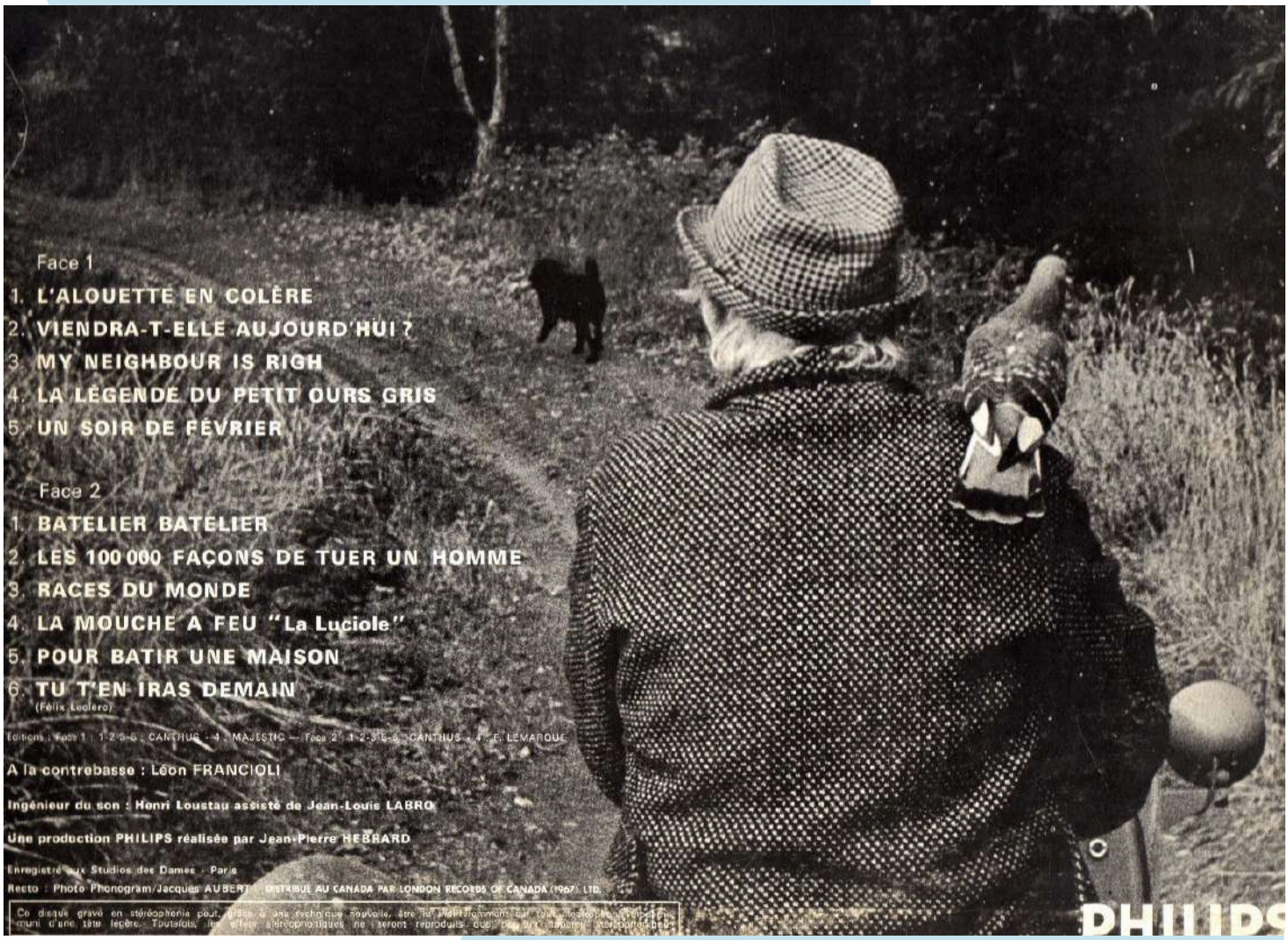
Face 1
1. L'ALOUETTE EN COLÈRE
2. VIENDRA-T-ELLE AUJOURD'HUI ?
3. MY NEIGHBOUR IS RIGH
4. LA LÉGENDE DU PETIT OURS GRIS
5. UN SOIR DE FÉVRIER
Face 2
1. BATELIER BATELIER
2. LES 100 000 FAÇONS DE TUER UN HOMME
3. RACES DU MONDE
4. LA MOUCHE A FEU "La Luciole"
5. POUR BATIR UNE MAISON
6. TU T'EN IRAS DEMAIN
(Félix Leclerc)
A la contrebasse : Léon FRANCIOLI
Ingénieur du son : Henri Loustau assisté de Jean-Louis LABRO
Une production PHILIPS réalisée par Jean-Pierre HEBRARD
Enregistré aux Studios des Dames - Paris
Recto : Photo Phonogram/Jacques AUBERT
DISTRIBUÉ AU CANADA PAR LONDON RECORDS OF CANADA (1967) LTD.
PHILIPS

PIEDS NUS DANS L'ÉCOLE

Aperçu de l'usage pédagogique des œuvres de Félix Leclerc

Jean-Pierre Sévigny, chercheur et historien de musique et culture populaire

L'œuvre littéraire et chansonnière de Félix Leclerc – les liens sont très serrés entre les deux – est enseignée depuis les années 1950. La nature chrétienne de l'œuvre colle aux valeurs de l'époque. Plusieurs religieux font partie du réseau d'amis, de relations de Leclerc : le père Émile Legault, fondateur de la troupe de théâtre les Compagnons de Saint-Laurent, qui présente sa première pièce *Maluron*; le père Marcel-Marie Desmarais, qui récite ses textes à la radio, Mgr Albert Tessier, qui l'encourage à transcrire ses premiers contes radiophoniques *Adagio*, *Allegro*, *Andante*, et le père Paul-Émile Martin, fondateur de la maison Fides, qui publie les œuvres de Leclerc.

En mai 1942, le Cardinal Villeneuve félicite par écrit la direction de Radio-Canada pour la diffusion de l'émission *Je me souviens*, et en particulier le texte de Félix Leclerc *Ce vendredi-là*, un texte dans lequel une famille de paysans médite sur les dernières heures de Jésus. C'est un *imprimatur* du plus haut niveau.

Survol

Dans les années 1950, l'abbé Camille Roy intègre des extraits de l'œuvre littéraire de Félix Leclerc à son *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*. Ce manuel est longtemps utilisé dans le réseau scolaire catholique. Plusieurs pages sont consacrées à Leclerc, notamment l'introduction de *Pieds nus dans l'aube.* « Nous sommes tous nés, frères et soeurs, dans une longue maison de bois… » y fait presque figure d'introduction à la culture canadienne-française.

Par la suite, les imposants ouvrages de référence de Pierre de Grandpré (*Histoire de la littérature française du Québec*), et de Maurice Lemire (*Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, DOLQ) font plus qu'évoquer à quelques reprises le nom du chanteur pour dire qu'il a aussi publié des contes et des fables. Cependant dans le DOLQ, plusieurs articles de fond sont consacrés à l'œuvre littéraire, notamment ceux de Micheline Cambron, qui est professeur de littérature au Cégep de Shawinigan. Elle réussit à extirper Félix Leclerc de son carcan de chanteur pour le restaurer à son statut premier d'écrivain et dramaturge.

La maison McClelland and Stewart (aujourd'hui Penguin) publie en 1974 *Allegro*. La publicité est axée sur le « mode de vie de l'habitant, qui est en voie de disparition », et sur la morale des fables et l'influence du maître La Fontaine. Les fables utilisent les animaux pour éduquer les hommes sur leur vraie nature. On en revient à l'éducation. Plusieurs enseignants utiliseront plus tard *Allegro* et les autres contes pour étudier le Québec rural et villageois d'antan.

Leclerc est toujours étudié au cégep. Le titre *Pieds nus dans l'aube* apparaît sur plusieurs listes de lectures. Le thème des rapports familiaux est l'objet de travaux et dissertations. La différence entre les rapports parents et enfants sur plus d'un siècle est radicale. Le « concept d'adolescence comme groupe social particulier, disposant d'une culture distincte » [Françoise Lepage. « Le concept d'adolescence : évolution et représentation dans la littérature québécoise pour la jeunesse », Université d'Ottawa, *Voix et Images*, vol. XXV, no. 2 (74), hiver 2000] n'existait même pas au temps où Félix Leclerc était adolescent.

Au cours des décennies, les éditeurs Beauchemin et CEC publient des *Anthologies de la littérature québécoise* qui ont adapté les contenus à la pédagogie actuelle. Ainsi les étudiants lisent du Leclerc à tous azimuts : poésie, prose, chanson. Le professeur Roger Chamberland écrivait que l'une des forces de l'œuvre de Leclerc est qu'elle ne nécessite pas nécessairement de présentation, de mise en contexte. On peut plonger là-dedans !

Des délinquants plongent

L'œuvre de Leclerc était aussi utilisée par certains professeurs dans les cours de français. Un enseignant me parlait de son attachement à Félix Leclerc. Il travaillait avec des élèves en difficulté, des « prédélinquants ». Le terme est de lui. Quoi lire avec des élèves sous-scolarisés ? Ces jeunes pouvaient, semble-t-il, s'identifier à des protagonistes qui sont près de la nature et des animaux. Ceux qui n'aiment pas les conventions et qui sont épris de liberté. Des Fidors, des Bozos, des barbus qui pleurent, des crapauds qui chantent la liberté.

Des bahá'ies plongent

L'œuvre de Leclerc, prose et chanson, est utilisée dans les cours de morale. Dans les années 1980, le ministère de l'Éducation offre aux parents le libre choix entre un enseignement moral ou un enseignement confessionnel catholique ou protestant. Une élève de confession bahá'ie qui a suivi le cours d'enseignement moral se rappelle que l'œuvre de Leclerc est humaniste, centrée sur la fraternité et la tolérance.

Le jeune public

L'œuvre de Félix Leclerc « reconsidérée dans sa dimension artistique et universelle (…) parle à la jeune génération sous l'angle des valeurs humaines et écologiques essentielles en cette ère de capitalisme outrancier », écrit Marie-Thérèse Lefebvre dans la préface de *Félix Leclerc, héritage et perspectives* (Septentrion, 2019).

Félix Leclerc

Espace patrimonial Félix-Leclerc

nature et culture

1214, chemin Royal
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

418 828-1682 / info@felixleclerc.com
www.felixleclerc.com